DFS EXPERTISES
Secteur Comminges et Hautes-Pyrénées
16 rue du Barry
31210 MONTREJEAU
Tél : 06 38 81 99 21
cabinet.agenda.dfs@hotmail.com

D I R S G SUD

Dossier N° 2023-12-26297 #P1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux



Adresse de l'immeuble
Place du Palais
Palais de Justice
31800 ST GAUDENS

Date d'édition du rapport
30/01/2024
Opérateur de repérage
Stéphane DUPIN

Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre : Non communiquée

SOMMAIRE

- **Désignation de l'immeuble** 4
- **Désignation du propriétaire** 4
- **Désignation de l'opérateur de repérage** 4
- **Réalisation de la mission** 4
- **Cadre réglementaire** 4
- **Limites du domaine d'application du repérage** 5
 - Programme de travaux du donneur d'ordre 5
 - Programme et périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage 5
- **Conclusion** 5
 - Récapitulatif des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration ≥ 1 mg/cm² 6
 - Locaux ou parties de locaux non visités 6
 - Composants ou parties de composants qui n'ont pu être inspectés 6
- **Dates de visite et d'établissement du rapport** 7
- **Conditions de réalisation du repérage** 8
 - Historique de la mission 8
 - Méthodologie employée 8
 - Conditions spécifiques du repérage 9
 - Constatations diverses 9
- **Locaux visités & Résultats des mesures** 9
 - Rez de chaussée PCS 9
 - Rez de chaussée Salle des pas perdus 9
 - Rez de chaussée Salle de réunion Bibliothèque 10
 - Rez de chaussée Bureau application des peines magistrats 10
 - Rez de chaussée Bureau 0.01 création sanitaire prévenus 11
 - Rez de chaussée Bureau 0.02 12
 - Rez de chaussée Réserve 13
 - Rez de chaussée Open space 13
 - Rez de chaussée Geole (sous douche créée) 15
 - Rez de chaussée Extérieur 15
 - 1er étage Dégagement pôle famille 15
 - 1er étage Bureau greffier en chef 1.20 16
 - 1er étage Bureau président 1.19 17
 - 1er étage Accueil 1.18 17
 - 1er étage Dégagement sanitaires 18
 - 1er étage Sanitaires 19
 - 1er étage WC 19
 - 1er étage Bureau conciliation1.22 20
 - 1er étage Bureau aide jurictionnelle 1.04 20
 - 1er étage Bureau magistrat 1.02 21
 - 1er étage Bureau greffe civil 1.01 22
 - 1er étage Cour intérieure 23
 - 1er étage Rochelle 23

- 2ème étage Bureau TJ 23

Annexes 24

- Plans et croquis 24
- Notice d'information 28
- Planche photographique 29
- Attestation d'assurance 31
- Certifications 31
- Attestation d'indépendance 31

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse :	**Place du Palais** **Palais de Justice** **31800 ST GAUDENS**
Référence cadastrale :	**AL / 12-13**
Lot(s) de copropriété :	**Sans objet**
Nature de l'immeuble :	**Immeuble Complet**
Étendue de la prestation :	**Parties Privatives**
Destination des locaux :	**Autres**
Date de construction :	**Non communiquée**

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

Propriétaire : **D I R S G SUD représentée par DIRSG SUD – 2 impasse de Boudeville CS54742 31047 TOULOUSE CEDEX 1**

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE

Opérateur de repérage : **Stéphane DUPIN**
Certification n° C3241 délivrée le 30/07/2023 pour 7 ans par LCC Qualixpert (17 rue Borrel 81100 CASTRES)

Cabinet de diagnostics : **DFS EXPERTISES**
Secteur Comminges et Hautes-Pyrénées 16 rue du Barry – 31210 MONTREJEAU
N° SIRET : **910 598 705 00010**

Compagnie d'assurance : **AXA** N° de police : **10755853504** Validité : **du 01/01/2024 au 01/01/2025**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné sous le nom de l'opérateur de repérage concerné.

REALISATION DE LA MISSION

N° de dossier :	**2023-12-26297 #P1**
N° de la version précédente :	**Sans objet**
Ordre de mission du :	**14/12/2023**
Accompagnateur(s) :	**Pas d'accompagnateur**
Document(s) fourni(s) :	**Aucun**
Moyens mis à disposition :	**Aucun**
Commentaires :	**Néant**

CADRE REGLEMENTAIRE

- Articles R4412-61 à R4412-65 du Code du Travail
- Articles L1334-11 et L1334-13 du Code de la Santé Publique
- Articles L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement
- Norme NF X 46-030 (Avril 2008) : Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb
 => Le domaine d'application de cette norme ne coïncidant pas exactement avec la présente mission, nous n'en retenons que les aspects méthodologiques (§ 5 à 11 + Annexes A et B)

Nota : Sauf indication contraire, l'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU REPERAGE

Le Code du Travail impose à l'employeur, pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR, dont le plomb fait partie), d'évaluer l'exposition des travailleurs afin de pouvoir apprécier les risques pour leur santé et de définir les mesures de prévention à prendre.

Le repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, et à décrire leur état de conservation. Il consiste également en une recherche systématique permettant d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant du plomb, incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie de l'immeuble faisant l'objet des travaux, tels que : plomb métallique (canalisations, couverture, plaques), carrelages et faïences, menuiseries PVC, etc. Le repérage du plomb est réalisé grâce à un analyseur à fluorescence X portatif.

Ce repérage n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb des Peintures (DRIPP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique. Il concerne tout type de bâtiment, quels que soient sa date de construction (y compris ceux construits après 1948) et son usage (y compris ceux à usage autre que d'habitation). Son objectif est de fournir la concentration en plomb des différents matériaux et produits faisant partie du programme et du périmètre de repérage de la mission, afin que les entreprises de travaux puissent réaliser leur évaluation des risques.

Les risques pour les entreprises de travaux ne concernent pas que les poussières de plomb générées par les travaux, notamment sur les revêtements : les vapeurs de plomb sont encore plus toxiques. Par exemple, Il faut proscrire l'oxycoupage et la découpe à la meuleuse de matériaux plombés car les fumées de plomb émises dès 500 °C pénètrent dans l'appareil respiratoire où elles se fixent durablement.

Il appartient au donneur d'ordre de rapprocher les valeurs obtenues et les situations de travail préalablement définies (ponçage de peinture, retrait de canalisation, …), pour évaluer le niveau de risque que présentent les surfaces plombifères et/ou les matériaux contenant du plomb identifiés par l'opérateur de repérage.

Programme de travaux du donneur d'ordre

- Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre : Non communiquée

. interventions ponctuelles d'aménagement et de modification de locaux suivant plans et indications du représentant du maître d'ouvrage sur place.

Programme et périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage

selon plans de zones fournis.

CONCLUSION

L'arrêté du 19 août 2011 (CREP) définit un seuil de 1 mg de plomb par cm² de revêtement pour enclencher des obligations en matière de surveillance et de traitement des supports concernés. Dans le cadre de son évaluation des risques, l'entreprise de travaux doit tenir compte de toutes les mesures du plomb, y compris celles inférieures à ce seuil (voir § « Locaux visités & Résultats des mesures »). Néanmoins, la conclusion ci-dessous ne met en exergue que les concentrations en plomb ≥ 1 mg/cm² : le but est simplement de positionner un curseur permettant de mettre en évidence les matériaux et produits les plus plombés.

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,
il a été repéré des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration ≥ 1 mg/cm².

Récapitulatif des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration ≥ 1 mg/cm²

Le tableau ci-dessous récapitule les composants de la construction où il a été repéré des matériaux et produits contenant du plomb à une concentration ≥ 1 mg/cm². La liste et la localisation de tous les matériaux et produits repérés sont détaillées dans la suite du document.

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser. (1)	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
Rez de chaussée Salle de réunion Bibliothèque									
32	C	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	7	ND	1	
37	C	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Dormant	9	ND	1	
38	C	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Microfissures
Rez de chaussée Bureau application des peines magistrats									
55	D	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	8	ND	1	
66	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	4	ND	1	
77	E	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	9	EU	2	Microfissures
Rez de chaussée Réserve									
150	D	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	7	EU	2	Traces de chocs
158	D	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Traces de chocs
167	D	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	2	EU	2	Microfissures
Rez de chaussée Open space									
176	B	Appui de fenêtre n°1 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	15	EU	2	Microfissures
177	B	Appui de fenêtre n°2 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	5	ND	1	
178	B	Appui de fenêtre n°3 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	4	ND	1	
179	B	Appui de fenêtre n°4 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	3	ND	1	
198	B	Grille de défense n°1	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Traces de chocs
199	B	Grille de défense n°2	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Traces de chocs
200	B	Grille de défense n°3	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Microfissures
201	B	Grille de défense n°4	Métal	Peinture	Gauche	1	EU	2	Microfissures
204	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	8	ND	1	
211	B	Porte	Bois	Peinture	Dormant	5	ND	1	
216	A	Porte gauche	Bois	Peinture	Dormant	1	ND	1	
223	B	Volet intérieur n°1 - Intérieur	Bois	Peinture		6	ND	1	
224	B	Volet intérieur n°2 - Intérieur	Bois	Peinture		7	ND	1	
225	B	Volet intérieur n°3 - Intérieur	Bois	Peinture		6	ND	1	
226	B	Volet intérieur n°4 - Intérieur	Bois	Peinture		5	ND	1	

(1) Cette colonne indique l'état de conservation de chaque matériau ou produit
ND : Non dégradé *NV : Non visible* *EU : État d'usage* *D : Dégradé*

Locaux ou parties de locaux non visités

Néant

Composants ou parties de composants qui n'ont pu être inspectés

Néant

DATES DE VISITE ET D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Visite effectuée le **12/01/2024**

Rapport rédigé à **MONTREJEAU**, le **30/01/2024**

Opérateur de repérage : **Stéphane DUPIN**

Durée de validité : **Non définie par la réglementation**

Signature de l'opérateur de repérage



Cachet de l'entreprise

DFS EXPERTISES
Secteur Comminges et Hautes-Pyrénées
16 rue du Barry
31210 MONTREJEAU
Tél : 06 38 81 99 21
SIRET : 910 598 705 00010 – APE : 7120B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Historique de la mission

DATE	Événement	Commentaire
14/12/2023	Signature de l'ordre de mission	
11/01/2024	Edition de l'ordre de mission	
12/01/2024	Repérage sur site	Opérateur : Stéphane DUPIN
13/03/2024	Edition du rapport de mission de repérage	Dossier N°2023-12-26297 #P1

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb ont été réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm^2.

En cas d'unité de diagnostic située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au propriétaire de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre au diagnostiqueur de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB

Les mesures par fluorescence X effectuées sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 3) : 1 mg/cm^2.

STRATEGIE DE MESURAGE

Sur chaque unité de diagnostic (UD), l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm^2), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local ;
- Le cas échéant, des mesures supplémentaires, en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C …) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le(s) croquis et dans le(s) tableau(x) des mesures est la suivante :

- La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le(s) croquis ; les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- La zone « plafond » est nommée « PL » ;
- La zone « sol » est nommée « SO ».

Les unités de diagnostic (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, le dormant d'une fenêtre, …) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le(s) tableau(x) des mesures selon les indications suivantes, en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

Nota : Une unité de diagnostic (UD) correspond à un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

CONCENTRATION EN PLOMB	Nature de la dégradation	État de conservation	Classement
< seuil			0

CONCENTRATION EN PLOMB	Nature de la dégradation	État de conservation	Classement
≥ seuil		Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Usure par friction, traces de chocs, microfissures…	État d'usage (EU)	2
	Pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes…	Dégradé (D)	3

Conditions spécifiques du repérage

Néant

Constatations diverses

Néant

LOCAUX VISITES & RESULTATS DES MESURES

Si une unité de diagnostic porte la mention « Mesure impossible », il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires pour satisfaire aux obligations réglementaires.

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
1					Mesure test	1,0			
593					Mesure test	1,0			

Rez de chaussée PCS

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,3		0	
3					< 1 m	0,5			
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,2		0	
5					< 1 m	0,2			
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,3		0	
7					> 1 m	0,5			
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
9					< 1 m	0,3			
10	PL	Plafond	Béton	Peinture	Nord	0,4		0	
11					Sud	0,6			
12		Soubassement mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,2		0	
13					< 1 m	0,3			

Nombre d'unités de diagnostic : **6**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **12**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Salle des pas perdus

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
14	A	Mur	Enduit ciment	Peinture	< 1 m	0,5		0	
15					> 1 m	0,6			
16	B	Mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,2		0	
17					< 1 m	0,3			
18	C	Mur	Enduit ciment	Peinture	< 1 m	0,3		0	
19					> 1 m	0,4			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
20	A	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,4		0	
21					< 1 m	0,6			
22	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
23					< 1 m	0,1			
24	C	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,4		0	
25					< 1 m	0,4			
26	D	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,4		0	
27					> 1 m	0,6			
28	PL	Plafond	Plâtre	Peinture	Nord	0,2		0	
29					Sud	0,3			
30	D	Soubassement mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,3		0	
31					< 1 m	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **9**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **18**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Salle de réunion Bibliothèque

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
32	C	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	7,9	ND	**1**	
33	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
34					Ouvrant	0,2			
35	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
36					Ouvrant	0,6			
37	C	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Dormant	9,5	ND	**1**	
38	C	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	1,2	EU	**2**	Microfissures
39	A	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,0		0	
40					< 1 m	0,1			
41	B	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,3		0	
42					> 1 m	0,4			
43	C	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,1		0	
44					> 1 m	0,2			
45	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,2		0	
46					< 1 m	0,6			
47	PL	Plafond	Plâtre	Peinture	Nord	0,1		0	
48		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,0		0	
49	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
50					Ouvrant	0,6			
51		Radiateur	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
52					Gauche	0,2			
53		Rangement(s)	Etagère(s) bois		Droite	0,6		0	
54					Gauche	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **14**
Nombre d'UD avec classement > 0 **3**
Nombre de mesures : **23**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Bureau application des peines magistrats

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
55	D	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	8,1	ND	**1**	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
56	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,4		0	
57					Dormant	0,6			
58	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
59					Ouvrant	0,4			
60	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,4		0	
61					> 1 m	0,5			
62	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,4		0	
63					< 1 m	0,4			
64	C	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,1		0	
65					> 1 m	0,2			
66	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	4,6	ND	1	
67	E	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,4		0	
68					< 1 m	0,4			
69	F	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,3		0	
70					> 1 m	0,4			
71	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,1		0	
72					Nord	0,4			
73		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,1		0	
74					Gauche	0,6			
75	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
76					Ouvrant	0,4			
77	E	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	9,9	EU	2	Microfissures
78	D	Radiateur	Métal	Peinture	Gauche	0,1		0	
79					Droite	0,6			
80	D	Volet - Extérieur	Bois	Peinture		0,4		0	
81	D	Volet - Intérieur	Bois	Peinture		0,2		0	

Nombre d'unités de diagnostic : **16**
Nombre d'UD avec classement > 0 **3**
Nombre de mesures : **27**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Bureau 0.01 création sanitaire prévenus

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
82	D	Appui de fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
83					Dormant	0,5			
84	D	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,5		0	
85					Ouvrant	0,5			
86	C	Appui de fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
87					Dormant	0,3			
88	C	Appui de fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
89					Dormant	0,6			
90	C	Appui de fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
91					Ouvrant	0,3			
92	C	Appui de fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
93					Dormant	0,3			
94	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
95					Dormant	0,5			
96	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
97					Ouvrant	0,4			
98	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
99					Ouvrant	0,3			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
100	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
101					Ouvrant	0,5			
102	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
103					Dormant	0,4			
104	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
105					Ouvrant	0,5			
106	D	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	0,1		0	
107					Droite	0,3			
108	C	Grille de défense droite	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
109					Gauche	0,6			
110	C	Grille de défense gauche	Métal	Peinture	Gauche	0,2		0	
111					Droite	0,4			
112	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,4		0	
113					< 1 m	0,4			
114	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
115					< 1 m	0,4			
116	C	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
117					< 1 m	0,1			
118	D	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,2		0	
119					< 1 m	0,5			
120	C	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,5		0	
121					< 1 m	0,6			
122	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,1		0	
123					> 1 m	0,5			
124	PL	Plafond	Placoplâtre	Peinture	Sud	0,2		0	
125					Nord	0,5			
126		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,3		0	
127					Gauche	0,4			
128	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
129					Ouvrant	0,3			
130		Radiateur	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
131					Gauche	0,4			
132	C	Volet(s) - Extérieur	Alu			0,5		0	
133	C	Volet(s) - Intérieur	Alu			0,1		0	

Nombre d'unités de diagnostic : **27**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **52**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Bureau 0.02

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
134	A	Cadre porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,4		0	
135					Dormant	0,5			
136	C	Gaine technique	Bois		Droite	0,5		0	
137					Gauche	0,5			
138	D	Mur	Enduit ciment	Papier-Peint	< 1 m	0,2		0	
139					> 1 m	0,6			
140	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,3		0	
141					> 1 m	0,6			
142	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,2		0	
143					< 1 m	0,5			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
144	C	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,6		0	
145					< 1 m	0,6			
146	PL	Plafond	Plâtre	Peinture	Sud	0,5		0	
147					Nord	0,5			
148		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,4		0	
149					Gauche	0,4			

Nombre d'unités de diagnostic : **8**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **16**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Réserve

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
150	D	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	7,4	EU	**2**	Traces de chocs
151	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
152	D	Fenêtre - Extérieur	Pvc		Dormant	0,1		0	
153					Ouvrant	0,6			
154	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
155					Ouvrant	0,3			
156	D	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Dormant	0,4		0	
157					Ouvrant	0,4			
158	D	Grille de défense	Métal	Peinture	Gauche	1,5	EU	**2**	Traces de chocs
159	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
160					> 1 m	0,3			
161	B	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
162					> 1 m	0,4			
163	A	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,1		0	
164					> 1 m	0,4			
165	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,2		0	
166					> 1 m	0,4			
167	D	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	2,4	EU	**2**	Microfissures
168	PL	Plafond	Placoplâtre		Nord	0,2		0	
169					Sud	0,5			
170	PL	Plafond	Plâtre	Peinture	Sud	0,3		0	
171					Nord	0,5			
172		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,2		0	
173					Gauche	0,5			
174	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
175					Dormant	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **15**
Nombre d'UD avec classement > 0 **3**
Nombre de mesures : **26**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Open space

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
176	B	Appui de fenêtre n°1 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	15,3	EU	**2**	Microfissures
177	B	Appui de fenêtre n°2 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	5,6	ND	**1**	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
178	B	Appui de fenêtre n°3 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	4,8	ND	1	
179	B	Appui de fenêtre n°4 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	3,7	ND	1	
180	D	Escalier	Métal	Peinture	Droite	0,5		0	
181					Gauche	0,5			
182	B	Fenêtre n°1 - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
183					Ouvrant	0,5			
184	B	Fenêtre n°1 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
185					Ouvrant	0,4			
186	B	Fenêtre n°2 - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
187					Ouvrant	0,4			
188	B	Fenêtre n°2 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
189					Ouvrant	0,2			
190	B	Fenêtre n°3 - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
191					Ouvrant	0,5			
192	B	Fenêtre n°3 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
193					Ouvrant	0,5			
194	B	Fenêtre n°4 - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
195					Ouvrant	0,1			
196	B	Fenêtre n°4 - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
197					Ouvrant	0,4			
198	B	Grille de défense n°1	Métal	Peinture	Gauche	1,1	EU	2	Traces de chocs
199	B	Grille de défense n°2	Métal	Peinture	Gauche	1,2	EU	2	Traces de chocs
200	B	Grille de défense n°3	Métal	Peinture	Gauche	1,3	EU	2	Microfissures
201	B	Grille de défense n°4	Métal	Peinture	Gauche	1,1	EU	2	Microfissures
202	A	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,2		0	
203					< 1 m	0,5			
204	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	8,2	ND	1	
205	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,2		0	
206					> 1 m	0,3			
207	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
208					< 1 m	0,4			
209	PL	Plafond	Bois	Peinture	Nord	0,4		0	
210					Sud	0,6			
211	B	Porte	Bois	Peinture	Dormant	5,6	ND	1	
212	A	Porte droite	Bois	Peinture	Dormant	0,5		0	
213					Ouvrant	0,5			
214	C	Porte droite	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
215					Ouvrant	0,5			
216	A	Porte gauche	Bois	Peinture	Dormant	1,6	ND	1	
217	C	Porte gauche	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
218					Ouvrant	0,6			
219	B	Radiateur droite	Métal	Peinture	Gauche	0,1		0	
220					Droite	0,2			
221	B	Radiateur gauche	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
222					Gauche	0,1			
223	B	Volet intérieur n°1 - Intérieur	Bois	Peinture		6,8	ND	1	
224	B	Volet intérieur n°2 - Intérieur	Bois	Peinture		7,8	ND	1	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
225	B	Volet intérieur n°3 - Intérieur	Bois	Peinture		6,7	ND	1	
226	B	Volet intérieur n°4 - Intérieur	Bois	Peinture		5,7	ND	1	

Nombre d'unités de diagnostic : **33**
Nombre d'UD avec classement > 0 **15**
Nombre de mesures : **51**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Geole (sous douche créée)

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
227	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
228					Ouvrant	0,1			
229	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,5		0	
230					Ouvrant	0,5			
231	A	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,3		0	
232					> 1 m	0,6			
233	B	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,3		0	
234					> 1 m	0,6			
235	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,4		0	
236					> 1 m	0,6			
237	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,3		0	
238					< 1 m	0,4			
239	PL	Plafond	Placoplâtre	Peinture	Nord	0,3		0	
240					Sud	0,5			
241	A	Porte	Métal	Peinture	Dormant	0,2		0	
242					Ouvrant	0,3			

Nombre d'unités de diagnostic : **8**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **16**
Nombre de mesures impossibles : **0**

Rez de chaussée Extérieur

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
243		Mur	Crépi	Peinture	> 1 m	0,4		0	
244					< 1 m	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **1**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **2**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Dégagement pôle famille

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
245	B	Mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,3		0	
246					< 1 m	0,6			
247		Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
248					< 1 m	0,2			
249	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,4		0	
250					< 1 m	0,6			
251	C	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,1		0	
252					> 1 m	0,6			
253	A	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,1		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
254					> 1 m	0,2			
255	B	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,3		0	
256					> 1 m	0,5			
257	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,4		0	
258					< 1 m	0,4			
259	PL	Plafond	Placoplâtre		Nord	0,2		0	
260					Sud	0,4			
261	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Nord	0,3		0	
262					Sud	0,6			
263	D	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
264					Ouvrant	0,5			
265	C	Porte droite	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
266					Ouvrant	0,4			
267	C	Porte gauche	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
268					Ouvrant	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **12**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **24**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau greffier en chef 1.20

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
269	A	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,4		0	
270					Dormant	0,6			
271	B	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
272					Dormant	0,2			
273	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
274					Ouvrant	0,3			
275	E	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
276					Ouvrant	0,6			
277	A	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,4		0	
278					Dormant	0,5			
279	B	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
280					Dormant	0,4			
281	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
282					Dormant	0,2			
283	E	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,4		0	
284					Dormant	0,6			
285	C	Fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
286					Ouvrant	0,5			
287	C	Fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
288					Ouvrant	0,5			
289	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
290					Dormant	0,3			
291	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
292					Ouvrant	0,3			
293	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
294					< 1 m	0,5			
295	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,6		0	
296					< 1 m	0,6			
297	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,2		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
298					< 1 m	0,3			
299	C	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
300					< 1 m	0,2			
301	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,5		0	
302					< 1 m	0,5			
303	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,4		0	
304					Nord	0,6			
305		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
306					Droite	0,3			
307	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
308					Ouvrant	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **20**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **40**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau président 1.19

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
309	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
310					Dormant	0,3			
311	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
312					Dormant	0,3			
313	D	Mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,3		0	
314					< 1 m	0,6			
315	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,2		0	
316					< 1 m	0,4			
317	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
318					< 1 m	0,2			
319	C	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,2		0	
320					< 1 m	0,5			
321	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,1		0	
322					Nord	0,6			
323	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Sud	0,3		0	
324					Nord	0,3			
325		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,5		0	
326					Gauche	0,5			
327	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
328					Ouvrant	0,3			

Nombre d'unités de diagnostic : **10**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **20**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Accueil 1.18

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
329		Conduit(s) de ventilation	Mastic + bande fibre		Gauche	0,1		0	
330					Droite	0,5			
331	D	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
332					Dormant	0,4			
333	D	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
334					Ouvrant	0,2			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
335	C	Mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,3		0	
336					< 1 m	0,5			
337	D	Mur	Enduit ciment	Peinture	> 1 m	0,1		0	
338					< 1 m	0,1			
339	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,3		0	
340					> 1 m	0,6			
341	B	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,3		0	
342					> 1 m	0,6			
343	D	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,5		0	
344					< 1 m	0,5			
345	D	Mur	Placoplâtre	Peinture	> 1 m	0,2		0	
346					< 1 m	0,5			
347	PL	Plafond	Placoplâtre		Nord	0,3		0	
348					Sud	0,4			
349	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Sud	0,2		0	
350					Nord	0,6			
351		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,2		0	
352					Droite	0,5			
353	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
354					Ouvrant	0,4			

Nombre d'unités de diagnostic : **13**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **26**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Dégagement sanitaires

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
355		Conduit(s) de ventilation	Mastic + bande fibre		Droite	0,3		0	
356					Gauche	0,4			
357	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,5		0	
358					< 1 m	0,5			
359	A	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,2		0	
360					< 1 m	0,2			
361	C	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,3		0	
362					< 1 m	0,3			
363	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,5		0	
364					> 1 m	0,6			
365	PL	Plafond	Béton		Nord	0,5		0	
366					Sud	0,6			
367	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,1		0	
368					Nord	0,1			
369		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
370					Droite	0,3			
371	B	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
372					Dormant	0,4			

Nombre d'unités de diagnostic : **9**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **18**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Sanitaires

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
373		Conduit(s) de ventilation	Mastic + bande fibreuse		Droite	0,1		0	
374					Gauche	0,1			
375	B	Mur	Faïence		< 1 m	0,1		0	
376					> 1 m	0,4			
377	C	Mur	Faïence		> 1 m	0,2		0	
378					< 1 m	0,6			
379	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,3		0	
380					< 1 m	0,6			
381	C	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,2		0	
382					< 1 m	0,3			
383	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,3		0	
384					< 1 m	0,5			
385	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,3		0	
386					< 1 m	0,6			
387	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Sud	0,4		0	
388					Nord	0,6			
389	PL	Plafond	Plâtre		Sud	0,5		0	
390					Nord	0,5			
391		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
392					Droite	0,4			
393	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
394					Dormant	0,5			
395	C	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
396					Dormant	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **12**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **24**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage WC

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
397	C	Fenêtre - Extérieur	Pvc		Dormant	0,4		0	
398					Ouvrant	0,4			
399	C	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Dormant	0,2		0	
400					Ouvrant	0,4			
401	B	Mur	Faïence		< 1 m	0,5		0	
402					> 1 m	0,6			
403	C	Mur	Faïence		< 1 m	0,1		0	
404					> 1 m	0,5			
405	D	Mur	Faïence		< 1 m	0,1		0	
406					> 1 m	0,2			
407	A	Mur	Faïence + colle		< 1 m	0,1		0	
408					> 1 m	0,5			
409	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
410					> 1 m	0,3			
411	B	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,3		0	
412					> 1 m	0,6			
413	C	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,3		0	
414					< 1 m	0,5			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
415	D	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,1		0	
416					> 1 m	0,4			
417	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,1		0	
418					Nord	0,4			
419	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Sud	0,1		0	
420					Nord	0,5			
421	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
422					Dormant	0,5			
423	C	Volet(s) - Extérieur	Alu			0,4		0	
424	C	Volet(s) - Intérieur	Alu			0,4		0	

Nombre d'unités de diagnostic : **15**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **28**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau conciliation1.22

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
425	C	Fenêtre droite - Extérieur	Pvc		Dormant	0,1		0	
426					Ouvrant	0,4			
427	C	Fenêtre droite - Intérieur	Pvc		Dormant	0,4		0	
428					Ouvrant	0,6			
429	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Pvc		Ouvrant	0,2		0	
430					Dormant	0,6			
431	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Pvc		Ouvrant	0,2		0	
432					Dormant	0,4			
433	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
434					> 1 m	0,5			
435	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
436					< 1 m	0,1			
437	C	Mur	Plâtre	Papier-Peint	< 1 m	0,1		0	
438					> 1 m	0,5			
439	D	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,2		0	
440					< 1 m	0,5			
441	PL	Plafond	Plaques faux-plafond	Laine d'isolation revêtue	Nord	0,1		0	
442					Sud	0,3			
443		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,3		0	
444					Gauche	0,4			
445	A	Porte droite	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
446					Ouvrant	0,3			
447	A	Porte gauche	Bois	Peinture	Ouvrant	0,1		0	
448					Dormant	0,2			
449	D	Radiateur	Métal	Peinture	Gauche	0,3		0	
450					Droite	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **13**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **26**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau aide juridictionnelle 1.04

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
451	C		Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
452		Appui de fenêtre - Extérieur			Dormant	0,4			
453	C	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
454					Ouvrant	0,4			
455		Coffres volets roulants - Extérieur	Bois	Peinture		0,2		0	
456		Coffres volets roulants - Intérieur	Bois	Peinture		0,3		0	
457	C	Fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
458					Ouvrant	0,1			
459	C	Fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,4		0	
460					Ouvrant	0,6			
461	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,3		0	
462					< 1 m	0,4			
463	B	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
464					< 1 m	0,2			
465	C	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
466					> 1 m	0,4			
467	D	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,5		0	
468					< 1 m	0,5			
469	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,2		0	
470					Nord	0,4			
471		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,3		0	
472					Gauche	0,5			
473	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,5		0	
474					Dormant	0,6			
475	C	Radiateur	Métal	Peinture	Droite	0,5		0	
476					Gauche	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **14**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **26**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau magistrat 1.02

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
477	C	Appui de fenêtre droite - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
478					Ouvrant	0,3			
479	C	Appui de fenêtre droite - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
480					Ouvrant	0,3			
481	C	Appui de fenêtre gauche - Extérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,1		0	
482					Ouvrant	0,4			
483	C	Appui de fenêtre gauche - Intérieur	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
484					Ouvrant	0,3			
485	B	Fenêtre - Extérieur	Pvc		Dormant	0,2		0	
486					Ouvrant	0,2			
487	B	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Ouvrant	0,1		0	
488					Dormant	0,5			
489	C	Fenêtre droite - Extérieur	Pvc		Dormant	0,1		0	
490					Ouvrant	0,1			
491	C	Fenêtre droite - Intérieur	Pvc		Ouvrant	0,1		0	
492					Dormant	0,6			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
493	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Pvc		Dormant	0,3		0	
494					Ouvrant	0,6			
495	C	Fenêtre gauche - Intérieur	Pvc		Dormant	0,1		0	
496					Ouvrant	0,3			
497	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,3		0	
498					> 1 m	0,6			
499	B	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,3		0	
500					> 1 m	0,4			
501	C	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
502					< 1 m	0,6			
503	D	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,6		0	
504					< 1 m	0,6			
505	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,3		0	
506					Nord	0,6			
507		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Droite	0,5		0	
508					Gauche	0,5			
509	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,3		0	
510					Ouvrant	0,4			
511	C	Radiateur	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
512					Gauche	0,4			

Nombre d'unités de diagnostic : **18**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **36**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Bureau greffe civil 1.01

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
513	B	Appui de fenêtre - Extérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
514					Dormant	0,6			
515	B	Appui de fenêtre - Intérieur	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
516					Dormant	0,6			
517	B	Fenêtre - Extérieur	Pvc		Dormant	0,3		0	
518					Ouvrant	0,6			
519	B	Fenêtre - Intérieur	Pvc		Ouvrant	0,3		0	
520					Dormant	0,4			
521	A	Mur	Placoplâtre		> 1 m	0,1		0	
522					< 1 m	0,5			
523	B	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,1		0	
524					> 1 m	0,4			
525	C	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,1		0	
526					> 1 m	0,3			
527	D	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
528					> 1 m	0,6			
529	B	Mur	Plâtre	Papier-Peint	> 1 m	0,1		0	
530					< 1 m	0,4			
531	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,4		0	
532					Nord	0,5			
533		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,2		0	
534					Droite	0,4			
535	A	Porte	Bois	Peinture	Dormant	0,2		0	
536					Ouvrant	0,4			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
537	B	Radiateur	Métal	Peinture	Droite	0,3		0	
538					Gauche	0,4			

Nombre d'unités de diagnostic : **13**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **26**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Cour intérieure

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
539		Mur	Crépi		< 1 m	0,2		0	
540					> 1 m	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **1**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **2**
Nombre de mesures impossibles : **0**

1er étage Rochelle

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
541		Fenêtre de toit - Extérieur	Bois	Verni	Dormant	0,1		0	
542					Ouvrant	0,6			
543		Fenêtre de toit - Intérieur	Bois	Verni	Dormant	0,2		0	
544					Ouvrant	0,3			
545	B	Mur	Placoplâtre	Peinture	> 1 m	0,5		0	
546					< 1 m	0,5			
547	A	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,5		0	
548					< 1 m	0,6			
549	B	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,1		0	
550					> 1 m	0,6			
551	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,2		0	
552					> 1 m	0,4			
553	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
554					< 1 m	0,6			
555	PL	Plafond	Placoplâtre		Sud	0,1		0	
556					Nord	0,1			
557		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,1		0	
558					Droite	0,6			
559		Rambarde	Métal	Peinture	Gauche	0,2		0	
560					Droite	0,5			

Nombre d'unités de diagnostic : **10**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **20**
Nombre de mesures impossibles : **0**

2ème étage Bureau TJ

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
561	C	Fenêtre droite - Extérieur	Pvc		Ouvrant	0,1		0	
562					Dormant	0,5			
563	C	Fenêtre droite - Intérieur	Pvc		Dormant	0,2		0	
564					Ouvrant	0,2			
565	C	Fenêtre gauche - Extérieur	Pvc		Ouvrant	0,3		0	
566					Dormant	0,6			
567	C		Pvc		Ouvrant	0,2		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
568		Fenêtre gauche - Intérieur			Dormant	0,6			
569	A	Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,2		0	
570					> 1 m	0,5			
571	B	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,1		0	
572					< 1 m	0,3			
573	C	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,2		0	
574					< 1 m	0,2			
575	D	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,5		0	
576					> 1 m	0,6			
577	PL	Plafond	Placoplâtre		Nord	0,1		0	
578					Sud	0,5			
579		Plinthe(s)	Bois	Peinture	Gauche	0,3		0	
580					Droite	0,5			
581	A	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,2		0	
582					Dormant	0,4			
583	B	Porte	Bois	Peinture	Ouvrant	0,3		0	
584					Dormant	0,5			
585	C	Radiateur droite	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
586					Gauche	0,4			
587	C	Radiateur gauche	Métal	Peinture	Droite	0,1		0	
588					Gauche	0,5			
589	C	Volet(s) droite - Extérieur	Alu			0,6		0	
590	C	Volet(s) droite - Intérieur	Alu			0,6		0	
591	C	Volet(s) gauche - Extérieur	Alu			0,6		0	
592	C	Volet(s) gauche - Intérieur	Alu			0,1		0	

Nombre d'unités de diagnostic : **18**
Nombre d'UD avec classement > 0 **0**
Nombre de mesures : **32**
Nombre de mesures impossibles : **0**

ANNEXES

Plans et croquis

- Planche 1/3 : Rez de chaussée
- Planche 2/3 : 1er étage
- Planche 3/3 : 2ème étage

Légende			
	Mesure > 1 mg/cm² sur une unité de diagnostic classée 1 ou 2		Mesure > 1 mg/cm² sur une unité de diagnostic classée 3
	Local non visité		Investigation approfondie à réaliser

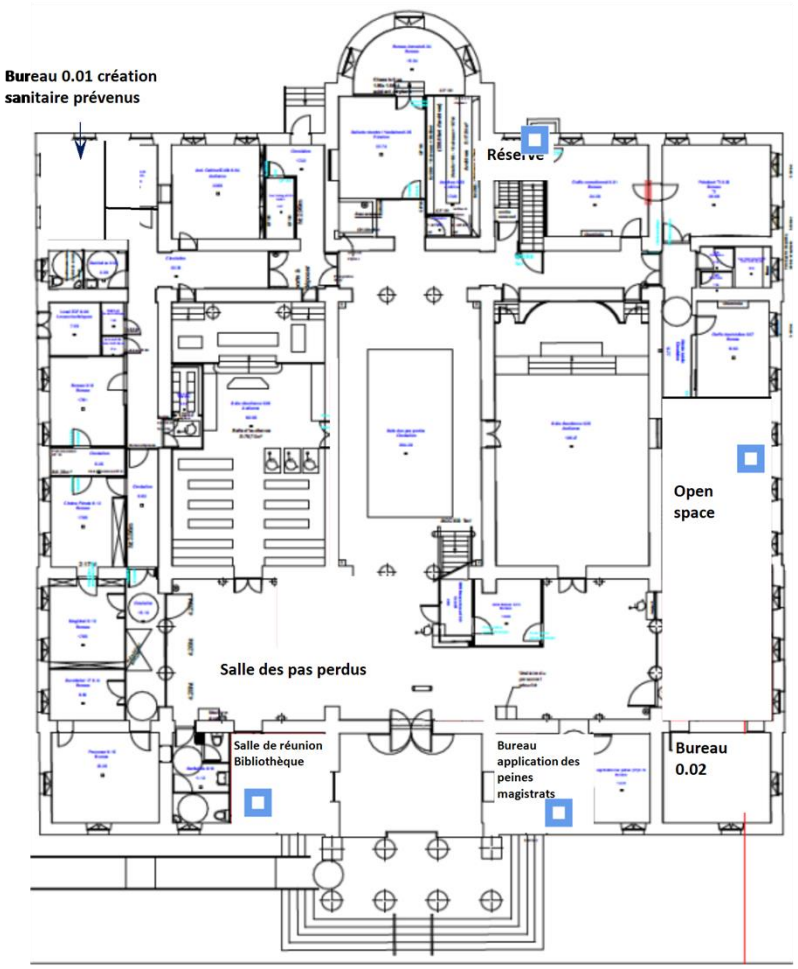


PLANCHE DE REPERAGE USUEL	
N° dossier : 2023-12-26297 #P1	*N° planche :* 1/3
Type : Croquis	*Version :* 1
Origine du plan :	Cabinet de diagnostic
Adresse immeuble :	Place du Palais Palais de Justice 31800 ST GAUDENS
Bâtiment – Niveau :	Rez de chaussée

Document sans échelle remis à titre indicatif

Local non visité	Investigation approfondie à réaliser



PLANCHE DE REPERAGE USUEL	
N° dossier : 2023-12-26297 #P1	*N° planche :* 2/3
Type : Croquis	*Version :* 1
Origine du plan : Cabinet de diagnostic	
Adresse immeuble : Place du Palais Palais de Justice 31800 ST GAUDENS	
Bâtiment – Niveau : 1er étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif

Local non visité	Investigation approfondie à réaliser

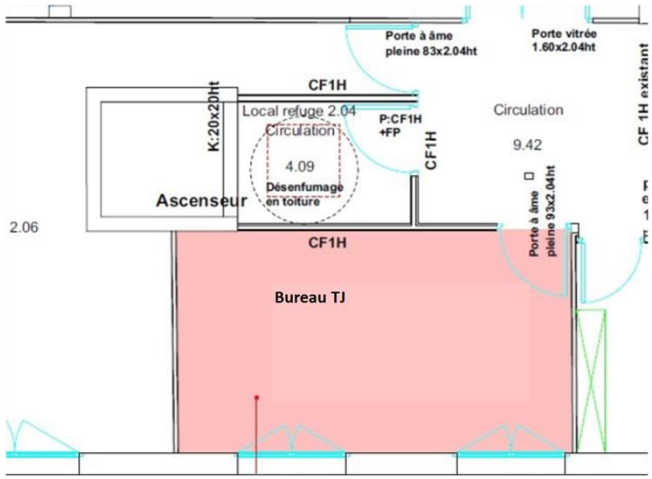


PLANCHE DE REPERAGE USUEL	
N° dossier : 2023-12-26297 #P1	*N° planche :* 3/3
Type : Croquis	*Version :* 1
Origine du plan : Cabinet de diagnostic	
Adresse immeuble : Place du Palais Palais de Justice 31800 ST GAUDENS	
Bâtiment – Niveau : 2ème étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif

Local non visité	Investigation approfondie à réaliser

Notice d'information

LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTE

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

COMMENT SE CONTAMINE-T-ON ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- En travaillant sans protection ;
- En fumant ou s'alimentant avec les mains sales ;
- En se rongeant les ongles ;
- En mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le rapport de repérage du plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition ;
- Remettre le rapport de repérage du plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée ;
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier ;
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables ;
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration) ;
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils, etc.) en informant l'intervenant de la présence de plomb ;
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - Interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier ;
 - Rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée ;
 - Interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable ;
 - Ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections ;
- Une aide à l'information et à la formation ;
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- Le rapport de repérage du plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb) ;
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux ;
- Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) ;
 - Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr).

Planche photographique



Rez de chaussée PCS



Rez de chaussée Salle des pas perdus



Rez de chaussée Salle de réunion Bibliothèque



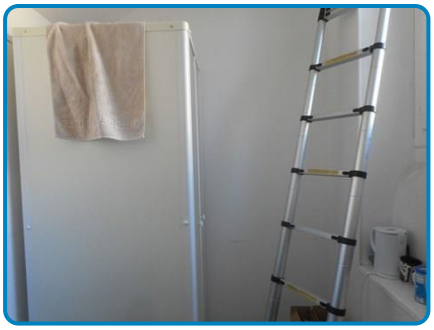
Rez de chaussée Bureau application des peines magistrats



Rez de chaussée Bureau 0.01 création sanitaire prévenus



Rez de chaussée Bureau 0.02



Rez de chaussée Réserve



Rez de chaussée Open space



Rez de chaussée Geole (sous douche créée)



1er étage Dégagement pôle famille



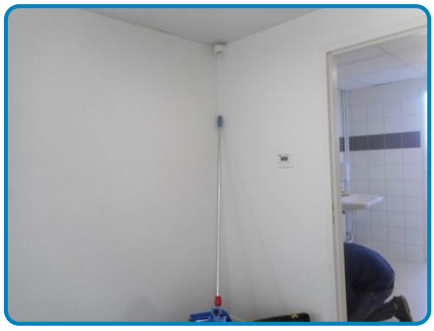
1er étage Bureau greffier en chef 1.20



1er étage Bureau président 1.19



1er étage Accueil 1.18



1er étage Dégagement sanitaires



1er étage Sanitaires



1er étage WC



1er étage Bureau aide jurictionnelle 1.04



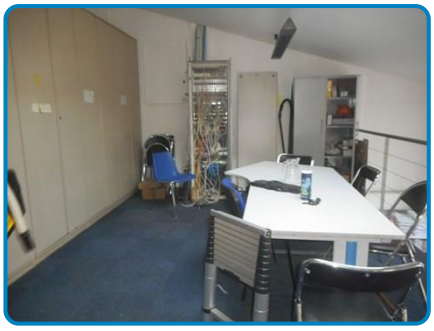
1er étage Bureau magistrat 1.02



1er étage Bureau greffe civil 1.01



1er étage Cour intérieure



1er étage Rochelle



2ème étage Bureau TJ

Attestation d'assurance



RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que : DFS EXPERTISES
Messieurs Stéphane FRECAULT et Stéphane DUPIN
16 rue du Barry
31210 MONTREJEAU

Bénéficie du contrat n° **10755853504** souscrit par AGENDA France garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.
Ce contrat a pour objet de :

- **Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n ° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;**
- **Garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :**

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

Repérage listes A et B, constitution de DAPP et de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, repérage liste C, repérage avant travaux immeubles bâtis, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil. (Amiante AVEC mention)
Repérage amiante avant travaux autres immeubles (ouvrages et infrastructures de transport)
Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
Repérage de plomb avant travaux
Mesures de concentration en plomb dans les poussières
Etat de l'installation intérieure d'électricité, parties privatives et parties communes
Etat de l'installation intérieure de gaz
Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes
Repérage de termites avant travaux
Etat parasitaire - Diagnostic Mérules
Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments
Diagnostic de performance énergétique (DPE) projeté
Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
Conseil et Étude en rénovation énergétique sans mise en oeuvre des préconisations
Audit énergétique réglementaire de bâtiments ne comportant qu'un seul logement
Mesurage surface privative (Carrez)
Mesurages surfaces habitable, utile, de plancher - Relevés de surfaces
Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
Fiche de renseignement immeuble PERVAL / Bien
Etat des lieux locatif
Constat logement décent
Prêt conventionné - Prêt à taux zéro - Normes d'habitabilité
Détermination de la concentration en plomb dans l'eau des canalisations
Installation de détecteurs de fumée
Diagnostic télétravail
Diagnostic de performance numérique
Attestation d'exposition des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain différentiel
État des nuisances sonores aériennes (ENSA)
Etat des risques et pollutions (ERP)
Constat sécurité piscine
Millièmes de copropriété, tantièmes de charges
Diagnostic Technique Global (DTG) / Projet de Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT)

Garantie RC Professionnelle : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par Cabinet.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **1er janvier 2024 au 1er janvier 2025,** sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Etablie à PARIS LA DEFENSE, le 19 décembre 2023, **pour la Société AXA**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/1

Certifications



La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C3241

Monsieur Stéphane DUPIN

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0294 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** Du 12/06/2023 au 11/06/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable** Du 30/07/2023 au 29/07/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	**Certificat valable** Du 30/07/2023 au 29/07/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** Du 13/06/2023 au 12/06/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable** Du 12/06/2023 au 11/06/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	**Certificat valable** Du 31/07/2023 au 30/07/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le lundi 10 juillet 2023

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative
P/O

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120

LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Stéphane FRECAUT, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
 - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
 - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »

AGENDA DIAGNOSTICS
DFS EXPERTISES
Tél : 06 38 81 99 21
16 rue du Barry
31210 MONTREJEAU
cabinet.agenda.dfs@hotmail.com
Siret : 910 598 705 000 10